

« Il faut toujours **prier** comme si l'action était inutile et agir comme si la prière était insuffisante. »

Sainte Thérèse de Lisieux

Ils font **TOUS** vivre l'Église

© Anne Gentilieu



« C'est à travers nos expériences au sein de nos différents diocèses, pendant notre enfance, notre vie étudiante et notre vie d'adultes que nos cœurs se sont ouverts à l'amour de Jésus et à l'Église. Grâce à nos amis séminaristes ou prêtres, nous avons pris conscience de l'utilité concrète du Denier : ils donnent leur vie pour servir le Christ et leur paroisse, nous voulons les aider par le Denier et le service. Dès le début de notre mariage, il nous a semblé évident de donner ce que nous pouvons pour que l'Église continue son œuvre et pour permettre à chacun de rencontrer Dieu et d'affermir sa foi. »

Lydie-Anne, 32 ans et Clément, 28 ans



« En tant que jeune étudiante catholique, ça me paraît évident d'avoir la messe quand je le souhaite, et de pouvoir participer gratuitement à l'aumônerie et à des conférences qui renforcent ma foi. Mais en échange, je ne donne quasiment rien. J'ai donc mis en place un virement mensuel de 10€ au diocèse. C'est très rapide, et la situation est plus juste ainsi ! »

Lena, 20 ans



« Nous donnons au Denier par prélèvement automatique parce que l'Église nous accompagne depuis près de 60 ans, dans tous les événements importants de notre vie, sans rien demander en retour. Il s'agit d'une fidélité partagée ! »

Suzanne et Jean-Michel, 62 et 65 ans



« Je n'ai pas de chèque et jamais d'argent liquide sur moi, mais heureusement, on peut donner très facilement en ligne par carte bancaire. C'est ce que je fais à l'occasion des grandes fêtes religieuses. »

Charlotte, 27 ans



« J'ai la chance d'avoir un métier et un salaire régulier ; j'admire ceux qui consacrent leur vie à Dieu en acceptant d'être dépendants des dons qu'on veut bien leur faire... Je veux qu'ils puissent compter sur ma solidarité inconditionnelle et non pas donner seulement « ce qu'il reste à la fin du mois » alors je donne 50 € chaque mois, dès que j'ai reçu ma paie ! »

Antoine, 47 ans

Et moi ?

SAINTE THÉRÈSE
DE LISIEUX

THÉRÈSE
DE BESANÇON

**VOUS FAITES
TOUS
VIVRE
L'ÉGLISE
DONNEZ AU DENIER**

rendez-vous sur
www.mondenier.com
pour soutenir le diocèse
de Besançon



POURQUOI

lier don et sainteté ?

Vingt siècles d'histoire ont vu s'élever dans l'Église des milliers de saints, avec autant de vies et de visages différents. Des prêtres, des évêques, des religieuses, des martyrs, des mères de famille, des enfants ou des vieillards ; certains ne sont jamais sortis de leur cloître, d'autres ont traversé le monde pour faire connaître l'amour de Dieu. Tous ont pourtant un point commun : en se laissant modeler par Dieu au quotidien, en imitant le Christ par le don de soi, en brûlant d'amour, ils ont fait vivre et grandir l'Église. Sans crainte, nous pouvons prier avec eux et demander leur intercession !

À notre tour, en tant que fidèles, nous sommes appelés à faire vivre l'Église et à « fleurir là où Dieu nous a plantés »¹ : dans notre diocèse, en France, en 2024.

Il y a mille façons de vivre sa foi : la prière et les sacrements, bien sûr ; l'attitude du missionnaire qui partage sa joie de croire autour de lui ; le temps donné dans une mission d'Église, selon nos talents et notre appel. Mais l'un de nos devoirs de chrétien et de missionnaire ne doit pas être oublié : **le don matériel au diocèse ! Il témoigne de notre appartenance à l'Église, de notre solidarité entre membres du même Corps pour rémunérer dignement ceux qui consacrent leur vie au service de l'Évangile.**

Posons-nous honnêtement la question :

- **Que fait l'Église pour moi**, pour mon pays, pour la société ?
- **Par quel moyen est-ce que j'exprime ma gratitude**, mon soutien ? Par quel moyen est-ce que j'aide l'Église concrètement dans sa mission ?
- **À quelle hauteur et quelle fréquence puis-je m'engager** financièrement, pour que mon don soit ajusté à ma situation ?

Suivons saint Paul qui affirme :

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. »

(2 Corinthiens 9:7).

LE DENIER un geste d'appartenance qui permet de :



CÉLÉBRER

les sacrements de la foi : messes, baptême, mariage, réconciliation...



MONTRER

l'amour de Dieu pour chacun en l'accompagnant dans les grands événements de la vie.



SERVIR

les plus fragiles d'entre nous : les personnes malades, détenues, pauvres, isolées...



ANNONCER

haut et fort la Bonne Nouvelle : catéchisme, catéchuménat, aumôneries...

Quelques repères



COMBIEN donner ?

La somme est totalement libre. Vous pouvez donner entre 1 et 2 % de vos revenus annuels et faire évoluer la somme en fonction de vos revenus. Si vous choisissez le don régulier, vous pouvez donner entre 1 % et 5 % de votre salaire mensuel et ajouter un don exceptionnel quand vos finances le permettent.

QUAND donner ?

Il n'y a pas de date fixe pour donner à l'Église : l'idéal est de donner régulièrement chaque mois, mais vous pouvez aussi choisir de répondre aux différentes sollicitations de votre diocèse tout au long de l'année, en commençant maintenant !

Le prélèvement automatique

Pour votre diocèse, le prélèvement automatique permet de savoir sur quelles ressources il peut compter chaque mois et ainsi d'anticiper au mieux les dépenses régulières et les projets exceptionnels.

De votre côté, vous rendez pérenne et fidèle votre engagement et vous n'avez plus le souci de penser à donner ; vous lissez aussi votre dépense.

Vous pouvez annuler ou moduler votre don quand vous le souhaitez.

L'Église a toujours besoin de votre soutien fidèle et généreux

Votre don au denier permet de financer :

- **La juste rémunération des prêtres** en activité ou à la retraite
- **Les salaires des laïcs en mission :** responsables de la catéchèse, du catéchuménat, de la pastorale, de la santé, des prisons, de la jeunesse, de la solidarité, etc.
- **La formation des séminaristes,** prêtres de demain !

« Celui qui reçoit l'enseignement de la Parole doit donner, à celui qui la lui transmet, une part de tous ses biens. »

Saint Paul aux Galates 6-6.

¹St François de Sales